

Nom – Prénom de l'enfant
Classe

<u>VACANCES DE PRINTEMPS 2024</u>	Péri loisirs	Matin	Repas	Après midi	Péri loisirs
	Matin 7h00 – 9h00	9h00 – 12h00	12h00 – 13h30	13h30 – 17h00	Soir 17h00 – 19h30
Lundi 22 avril 2024					
Mardi 23 avril 2024					
Mercredi 24 avril 2024					
Jeudi 25 avril 2024					
Vendredi 26 avril 2024					
Lundi 29 avril 2024					
Mardi 30 avril 2024					
Jeudi 2 mai 2024					
Vendredi 3 mai 2024					

DATE LIMITE D'INSCRIPTION – MERCREDI 3 AVRIL 2024

Toute inscription remise après la date limite sera traitée en fonction des places disponibles et du taux d'encadrement.

Fonctionnement du Centre de loisirs

- ✓ Il est impossible d'arriver pour le déjeuner.
- ✓ Si votre enfant n'est pas prévu au périscolaire et que vous avez besoin de le déposer avant 9h00 ou le laisser après 17h00 merci de contacter le secrétariat enfance.
- ✓ Vous pouvez déposer votre enfant en journée Centre de loisirs **à partir de 9h00 et ce jusqu'à 9h45** et vous pouvez récupérer votre enfant **à partir de 16h30 jusqu'à 17h00**. En dehors de ces horaires le péri-loisirs vous sera facturé.

Les conditions d'annulation d'une journée vacances : Selon les modalités de fonctionnement de notre prestataire de restauration, l'annulation doit nous parvenir suivant les dates ci-dessous. Dans le cas contraire le repas vous sera facturé.

- ✓ Le vendredi midi au plus tard pour les lundis et mardis
- ✓ Le lundi midi au plus tard pour les mercredis
- ✓ Le mardi midi au plus tard pour les jeudis
- ✓ Le mercredi midi au plus tard pour les vendredis

Je certifie avoir pris connaissance des modalités d'inscription.

Date et Signature